

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE DES PAYS DE LA LOIRE Spécial ATLS

(administratifs, techniciens,
personnels de laboratoire et de santé)

Bulletin spécial de la section régionale

Septembre 2011. N°20 BIS

Éditorial

Précarité, services exsangues, mal être au travail, manque de moyens, de postes...autant de termes qui viennent à la bouche lorsque l'on veut décrire la situation dans nos établissements des services administratifs, des personnels de laboratoire, de santé ou des techniciens (ATLS). Tous sont des acteurs majeurs de la communauté éducative de nos établissements. Tous oeuvrent au quotidien pour la santé de nos élèves, apprentis, stagiaires ; tous se partagent en 4 pour que fonctionnent les réseaux informatiques ou la vie scolaire ou encore que les TP soient réalisés dans les meilleures conditions.

Pourtant, avant même les enseignants, ce sont les premières victimes de la casse programmée du service public d'éducation. En effet, ce sont les personnels ATLS qui subissent au quotidien les suppressions de postes de fonctionnaires, l'absence de concours, la précarité grandissante...

Le congrès national du SNETAP-FSU en mai dernier à MELLE a décidé non seulement de dénoncer ces situations d'atteinte au service public mais aussi de lancer une offensive nationale pour la reconquête du service public dans ces secteurs.

Que ce soit avec la DGER dans le groupe de travail sur les dotations en établissement ou encore localement dans les établissements, les militants du SNETAP-FSU n'ont de cesse que réclamer des créations de postes, le respect des statuts, la suppression des PFR...

Le 22 septembre dernier, le SNETAP-FSU a organisé une journée nationale de mobilisation pour dire stop ! STOP à cette dérégulation, STOP au mépris des personnels.

En région Pays de la Loire, une assemblée générale des personnels ATLS des lycées agricoles ligériens s'est réunie à ONIRIS (école vétérinaire de Nantes) et une délégation a été reçue en fin d'après midi par le DRAAF, M.V.FAVRICHON.

Vous trouverez dans ce bulletin, le bilan de cette rencontre. Il ne s'agissait nullement d'établir un diagnostic partagé sur la situation des EPL mais de porter nos exigences pour tous ces services.

Y.VIGNER
Secrétaire régional



SOMMAIRE :

- Editorial p1
- Un état des lieux en Pays de la Loire p2-3
- Ce que nous réclamons ! p4

Un état des lieux des services en Pays de la Loire : « quand le bateau prend l'eau de toute part et que le capitaine regarde au loin à l'horizon... »

L'idée générale de cette rencontre avec le DRAAF est qu'à aucun moment il n'a nié les problèmes rencontrés dans chacun des établissements, les dysfonctionnements graves, conséquences de choix politiques et idéologiques nationaux. Peu de réponses et donc beaucoup de questions...

Une suppression de poste de dernière minute.

Dans ce dossier globalement, c'est bien la plus grande opacité qui règne. En effet, alors qu'aucune suppression de poste ATLS n'avait été annoncée lors des différentes instances paritaires régionales, c'est bien une suppression de poste (0,5 ETP) qui a eu lieu à la fin du mois de juin 2011 au LEGTA de la Roche sur Yon. La collègue contractuelle qui occupait le poste n'a pu, pour l'instant retrouver une situation correcte (on ne lui proposait rien dans le département). Une bien belle annonce pour les vacances...

La précarité comme seul futur ?

L'absence de concours réguliers voire leur inexistence se traduit par une précarité accrue des services. Si tous les établissements sont concernés, certains souffrent plus que d'autres. Ainsi celui de Château Gontier où le nombre de collègues précaires est très important. On demande à des personnels précaires à temps incomplet de remplir les missions de fonctionnaires (à 100%) sur des postes qu'ils découvrent parfois... et il faudrait qu'ils gardent le sourire !

Alors que les métiers sont en constante évolution, que les tâches se multiplient, que les équipes sont remodelées chaque année, on demande au service une efficacité maximum...et encore avec le sourire ! Les collègues titulaires seuls à rester (ou à être « sûrs » de rester) pendant l'été, se

retrouvent responsables de la continuité d'un service public que d'autres s'attachent à détruire.

La logique est plutôt celle de la désorganisation, notamment lorsque des collègues arrivent mutés d'autres services, d'autres ministères voire de FT ou de la Poste. En effet, sans tuilage aucun, ces personnels nommés en juillet-août se retrouvent eux aussi dans une extrême fragilité. Fragilité qui les pousse parfois à retourner d'où ils viennent.

Des services administratifs à la charge des établissements...des familles...des conseils régionaux....

Précarité rime aussi avec poids budgétaire pour les EPL. Ainsi, la multiplication des contractuels à 70% entraîne, parfois, le complément sur budget d'établissement de 10 ou 20% du financement du poste de ces collègues quant ceux-ci ne sont pas financés intégralement sur budget (agence comptable par exemple). A l'heure où les budgets de certains EPL sont fragilisés, ce poids supplémentaire sur leurs finances est une vraie épée de DAMOCLES.

Après la déconcentration, la recentralisation pour faire encore pire ?

Ainsi, on nous annoncé (comme prévu) que la gestion des ACR ATLS serait désormais confié à l'échelon national (pour plus de transparence ?). Si aujourd'hui en région PDL, 20 agents sont concernés, il faudra garder la plus extrême vigilance quant au suivi de leurs dossiers. Ceux-ci devaient être envoyés avant la fin du mois de septembre à Paris pour validation et faire que la paie de janvier 2012 ne soit pas en retard...

Des services de santé qui appellent à l'aide.

Ici encore l'absence de règle est la règle. Aucun seuil, aucun effectif d'élèves ne déclenche la création d'un poste d'infirmier. Pourtant, en région Pays de la Loire, trois établissements ne bénéficient pas de poste d'infirmier (certains même à la dotation insuffisante, paient sur budget des infirmiers). Au LPA de Brette les Pins par exemple, qui accueille plus de 260 élèves, il n'existe aucun poste. Malgré la présence d'un internat, de travaux pratiques dangereux, aucun service n'est prévu en ce sens. INTOLERABLE !

De plus, la réforme de la voie professionnelle a mis en place en seconde et en première des stages santé et développement durable, comment faire sans une personne ressource tel qu'un professionnel de santé dans nos établissements ?

Au final, des familles, des élèves victimes du dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux

Nous avons aussi dénoncé les conséquences des suppressions de postes sur la qualité du service rendu aux usagers. Impossible pour les collègues de pallier les carences en personnels. On se retrouve alors dans des situations de dysfonctionnements graves. A titre d'exemple, l'an passé certains services des bourses ont eu de graves difficultés de fonctionnement. Certains élèves n'ont parfois pas pu disposer des bourses au mérite auxquelles ils auraient pu prétendre.

**La délégation reçue à
la DRAAF le 22
septembre 2011,
journée d'action ATLS**



Il faut :

- réclamer de nouvelles dotations pour les établissements.
- un plan massif de titularisation pour les personnels contractuels, la mise en place d'une planification quinquennale de concours.
- créer un poste d'infirmier(ère) dans chaque établissement pour répondre aux besoins de la communauté éducative notamment les internes.
- supprimer la PFR. C'est d'une véritable revalorisation indiciaire dont la fonction publique a besoin et pas de cette concurrence perverse et malfaisante qui, à la longue, risque d'affaiblir la qualité du service public.
- Le SNETAP-FSU exige pour tous ces agents, un système d'évaluation harmonisé, objectif et transparent, dans un but de progression et de conseil, sans incidence directe sur la rémunération, des critères objectifs d'avancement dans les CAP, ainsi que la neutralisation des IGAPS afin que les commissions paritaires retrouvent tout leur rôle.

**Pour tous ensemble
défendre le service public.**

**Pour tous ensemble
défendre nos statuts et
l'emploi public.**

**Pour tous ensemble
défendre un enseignement
agricole de qualité.**



**VOTEZ pour les
listes FSU
SNETAP-FSU
le 20 octobre
prochain !**



Le service public,
on l'aime, on le défend